

Le tri des déchets



La collecte des déchets

La collecte est effectuée en porte à porte à l'aide des poubelles jaunes (déchets recyclables) et grises (ordures ménagères). Des bacs individuels sont mis à votre disposition à condition qu'ils ne soient

sortis sur la voie publique que pour la collecte. Les collectes commencent dès 5h du matin, il faut donc penser à sortir les bacs la veille au soir !

Des contenants collectifs sont installés dans les bourgs, pour les habitants n'ayant pas la place de stocker des bacs chez eux ou pour les productions ponctuelles et exceptionnelles de déchets. Ces contenants sont accessibles via votre carte d'accès. Vous pouvez retrouver la carte des emplacements des contenants sur le site internet www.evolis23.fr rubrique « mes déchets », puis « contenants collectifs », onglet « sur le reste du territoire ».

Pour connaître les jours de passage des bennes, rendez-vous sur : www.evolis23.fr rubrique « Mon jour de collecte ».

Objectif zéro déchet zéro gaspillage !

Depuis 2014, Evolis 23 est engagé dans le projet « Zéro Déchet Zéro Gaspillage » lancé par le Gouvernement. L'objectif étant de placer l'économie circulaire et le développement durable au cœur des actions de la structure. Ainsi Evolis 23 travaille en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire (CPIE, UDAF, CRMA, ...) dans de multiples missions de prévention afin de réduire les sources de gaspillage, de donner une seconde vie aux produits, de recycler tout ce qui est recyclable, ...



Réduire ses déchets

Aujourd'hui, encore plus de 50%* du bac d'ordures ménagères du territoire d'Evolis 23 contient des déchets qui pourraient être recyclés et/ou valorisés ou tout simplement évités. Il s'agit de tout ce que l'utilisateur, par méconnaissance ou par choix, décide de mettre dans son bac, sans s'apercevoir que d'autres voies sont possibles pour éviter ces déchets. Par exemple, 14% du bac d'ordures ménagères est constitué par des déchets fermentescibles (biodéchets, ...) qui pourraient être compostés ou évités pour partie.

Et donc le compostage, comment ça marche ?

Composter, cela permet de détourner tous les déchets organiques de sa poubelle d'ordures ménagères. Le compostage est un procédé biologique : au sein du compost les déchets organiques sont transformés en terreau naturel, qu'on peut ensuite utiliser dans son jardin.

Evolis 23 propose à ses usagers 3 tailles de composteurs à la vente : 300L à 20€, 600L à 25€ et 800L à 30€. Vous pouvez aussi utiliser la technique du compost en tas dans votre jardin.

Et pour le reste, comment je peux diminuer mon volume de déchets ?

- Trier mieux et plus !
- Déposez vos déchets volumineux ou dangereux en déchèterie
- Placez dans votre frigo devant les produits à date de péremption plus proche, en conservant vos aliments dans des récipients hermétiques, en respectant la chaîne du froid, ...pour éviter le gaspillage alimentaire.
- Privilégiez le lavable et le réutilisable :
 - ✓ bannissez les lingettes jetables et remplacez-les par des éponges ou microfibrilles lavables, en utilisant des produits nettoyants traditionnels, comme par exemple le savon noir ou le vinaigre blanc. Ils sont à l'usage bien plus économiques et meilleurs pour l'environnement ;
 - ✓ tentez l'expérience des couches lavables pour vos enfants en bas âge.
- Déposez vos déchets volumineux ou dangereux en déchèterie (Déchets Diffus Spéciaux et Encombrants)
- Emportez vos textiles, vos médicaments, vos piles, ... en déchèteries, ou sur les autres points de collecte correspondant à ces différentes filières (par exemple en grande surface pour les piles et les ampoules, en pharmacie pour les médicaments, ...).

Plus d'informations sur la Ligne Info Déchets au 05 55 89 86 06 ou sur www.evolis23.fr

Evolis 23, les déchets... mais pas que ! Evolis 23 c'est aussi l'assainissement

Evolis 23, ce n'est pas que la gestion des déchets ! Le syndicat possède en outre un service Eau et Assainissement pour la gestion des assainissements collectifs et le contrôle des assainissements individuels. Des subventions sont possibles pour financer vos travaux d'assainissement individuel. Pour toute question concernant votre assainissement, n'hésitez pas à prendre contact avec nos agents au 05 55 89 86 00 puis tapez 3.

Plus d'information sur www.evolis23.fr rubrique « eau et assainissement ».

* selon caractérisation de 2015 : analyse fine de la composition des déchets ménagers contenus dans le bac d'ordures ménagères (bac à couvercle marron), réalisée sur un gisement issu de plusieurs tournées de collecte des déchets du territoire d'Evolis 23 en octobre 2015.